

<https://inspection-oullins.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article75>



FORMATIONS M@GISTERE : comment faire ?

- Formations - FORMATIONS INFORMATIONS -

Publication date: mardi 9 décembre 2014

Copyright © Oullins - Tous droits réservés

La plate forme de formation à distance **m@gistere** est entrée en fonction.

Plusieurs parcours sont maintenant proposés dans le cadre des animations pédagogiques. Les formations se déclinent maintenant sous plusieurs formes :

- **Formation "en présentiel"** : il s'agit d'une réunion, en présence, selon les formats habituels des formations pédagogiques de circonscription
- **Formation "à distance"** : il s'agit d'un parcours à suivre en ligne sur la plate forme m@gistere
- **Formation "hybride"** : il s'agit d'un parcours alternant les deux premières formes de formation ; certains temps sont "présentiels", d'autres "à distance"

Qui se cache derrière cette plate forme ? ...Personne !

Les parcours sont conçus et mis en ligne par les formateurs habituels des plans de formation de circonscription : Conseillers pédagogiques généralistes et EPS, Conseillers pédagogiques spécialisés en ASH, Musique, Sciences, Arts Visuels, TICE ; certains parcours sont des déclinaisons de formations conçues par la DEGESCO sur le plan national.

Quand et où se connecter ?

La date d'ouverture est indicative, elle signifie que le parcours est accessible ; lorsqu' une date de fermeture est aussi indiquée, le parcours n'est accessible que sur une période limitée.

Vous pouvez vous connecter où et quand vous le souhaitez, en plusieurs fois ou une seule, selon votre disponibilité et la durée du parcours. Vous pouvez suivre les étapes, qui vous sont annoncées dans le **sommaire** à gauche de votre écran, dans l'ordre prévu ou selon vos propres choix et priorités.

Une **activité** peut vous être proposée : soit elle participe de votre formation personnelle et vous pouvez vous l'approprier à votre façon ; soit elle prépare un temps présentiel qui s'appuiera sur le document produit et prend alors un caractère obligatoire dans votre intérêt formatif, et doit être effectuée avant le temps présentiel.

Un **carnet de bord** vous est souvent proposé : libre à vous de l'utiliser ou non, de vous créer le votre, d'organiser des notes selon vos habitudes personnelles. L'utilisation du carnet de bord prévu est recommandée car elle permet de prendre le temps de réorganiser les apports formatifs et de vous les approprier plus aisément.